

Projet d'augmentation de la capacité de l'oléoduc dans le secteur du parc d'Oka par Pipelines Trans-Nord inc.

Mémoire

Présenté à monsieur Michel Germain, président de la Commission du Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement, par monsieur Pierre Lauzon, citoyen d'Oka,
le 5 octobre 2004, à Oka, Québec

Monsieur le président,

« Mais on ne peut pas vivre dans une bulle. » Tel est le commentaire qu'un intervenant très important du parc national d'Oka, plus précisément le directeur lui-même, a fait suite à une de mes questions du jeudi, 9 septembre dernier, à Oka, lors de la première partie de cette audience publique sur le projet d'augmentation de la capacité de l'oléoduc dans le secteur du parc d'Oka par Pipelines Trans-Nord inc.

Tout est dans ces quelques mots. Toute la philosophie d'administration, de gérance, de vision de développement de notre parc national est dans ces quelques mots. Parce qu'on ne peut pas vivre dans une bulle, monsieur le président, on a permis l'installation d'étangs d'aération dans ce parc. Parce qu'on ne peut pas vivre dans une bulle, on a aussi autorisé dans ce parc de nouveaux captages d'eau avec toute l'infrastructure que cela nécessite. Parce qu'on ne peut pas vivre dans une bulle, on ne s'objecte aucunement à la venue d'une mine de niobium à proximité de ce parc même si elle déversera quotidiennement beaucoup plus d'eau dans la Grande baie du lac des Deux-Montagnes, via le ruisseau Rousse, et même si elle déversera, entre autres produits chimiques, annuellement, environ trente kilos d'uranium dans cette même Grande baie, sans parler des autres effets négatifs de cette mine et dont le parc national d'Oka en sera un des premiers bénéficiaires. On se contente de soulever certaines questions, d'attendre les assurances du ministère de l'Environnement basées sur les données du promoteur minier.

Actuellement, parce qu'on ne peut pas vivre dans une bulle, on est prêt à donner le feu vert au projet de la compagnie Pipelines Trans-Nord inc. Les différents intervenants dans ce parc national se réjouissent même d'avoir pu obtenir un changement de tracé de l'oléoduc par le promoteur qui menaçait publiquement, lors de la séance d'informations de mars dernier, de retourner sur son tracé original si les citoyens ne collaboraient pas avec la compagnie et s'entêtaient à vouloir une audience publique sur leur nouveau tracé.

Ces intervenants ont raison de se réjouir car si nous examinons ce projet uniquement avec le microscope des deux tracés, il ne fait aucun doute que le tracé du Chemin des collines est nettement préférable à celui actuel qui causerait beaucoup plus de dommages sur le plan environnemental. En tant que citoyen d'Oka et québécois

hautement préoccupé de l'avenir, entre autres, de notre parc national, si j'étais moi aussi un intervenant important dans ce parc et si on ne me demandait de ne choisir qu'entre ces deux tracés, il ne fait aucun doute que je privilégierais le tracé proposé. Je ne suis pas un spécialiste, un professionnel de la question. Je ne suis qu'un simple citoyen. Toutefois, moi comme beaucoup d'autres citoyens du Québec, nous pouvons très bien voir où est le gros bon sens, à la condition de nous contenter d'une vision très étroite de la réalité.

Messieurs du parc d'Oka, ne vous inquiétez pas ! Nous comprenons votre logique. Ce que nous ne comprenons pas, c'est l'absence de vision plus large du développement de notre parc national. Ce que nous ne comprenons pas, c'est votre travail en vase clos, loin d'un développement durable. Ce que nous ne comprenons pas, c'est que vous ne soyez pas les premiers à vous objecter à tout oléoduc. Est-ce parce qu'au départ, le promoteur vous a dit qu'il avait des droits acquis pour lesquels vous n'avez pas demandé d'avis juridiques poussés ? Est-ce parce que, même si vous connaissez sûrement la Loi sur les parcs qui interdit la présence d'oléoduc dans un parc national, vous avez préféré croire le promoteur plutôt que de prendre tous les moyens pour faire respecter cette Loi ? Où est le sérieux, messieurs les intervenants ? Où est votre professionnalisme ? En tant que citoyen d'Oka et du Québec, je ne peux me contenter d'un professionnalisme aussi primaire, aussi réducteur. C'est la philosophie du « C'est mieux que rien ! ». Ce n'est pas ainsi que l'on peut protéger nos parcs nationaux. Ce n'est pas ainsi, à mes yeux, que l'on fait du développement durable.

Quand, monsieur le président, le directeur du parc d'Oka nous dit qu'il doit gérer ce parc en pensant qu'il ne peut pas vivre dans une bulle, qu'il se doit donc d'accommoder le plus possible les différents promoteurs qui ont besoin des grands espaces du parc d'Oka, il a oublié le fondement premier de son mandat. Il a oublié aussi qu'il ne gère pas un quelconque espace vert. Il a oublié qu'un parc national, c'est sacré. Un parc national doit commander le plus grand respect dans son intégralité. Un parc national, ce n'est pas là pour accommoder des promoteurs privés. Un parc national, cela appartient au peuple pour le présent et, encore plus, pour les très nombreuses générations à venir. L'aurait-il oublié ?

Quand, monsieur le président, les autres intervenants endossent, par leurs actions et leurs prises de décision, cette vision qu'on ne peut pas vivre dans une bulle, qu'ils doivent gérer le développement de tout parc national en essayant d'accommoder le plus possible les différents promoteurs qui ont besoin des grands espaces que sont nos précieux parcs nationaux, qui semblent privilégier le « C'est mieux que rien ! », ont-ils oublié eux aussi qu'ils doivent le plus grand respect à cette nature ? Ont-ils oublié qu'il n'y a pas de compromis qui soit acceptable en dehors du respect total de cette nature en voie de disparition, petit à petit ?

Ce n'est pas moi qui verrai réellement sa véritable disparition. Mes enfants et, surtout, mes petits-enfants et mes arrière-petits-enfants regretteront amèrement le triste héritage que les décideurs d'aujourd'hui leur légueront. Car les agressions, les destructions se font lentement, très lentement, mais sûrement. Sinon, les levées de boucliers seraient trop évidentes et spontanées. Au pays du Québec, comme ailleurs sur notre si belle planète, les spécialistes du commerce, de l'économie ont appris et savent maintenant comment bien figurer leurs projets à travers de beaux textes et de beaux graphiques. Ils savent comment répondre aux interrogations des intervenants gouvernementaux; c'est d'autant plus facile que c'est à partir de leurs chiffres, de leurs

analyses pour lesquelles les contre-expertises ne sont jamais faites, faute de budget gouvernemental. Ils savent répondre à toute question, du moins le laissent-ils croire, et jamais plus que le client le demande. C'est ainsi qu'un projet minier peut devenir à saveur hautement écologique. C'est ainsi qu'un développement immobilier dans un parc national peut servir à rehausser le prestige de ce parc. C'est ainsi, monsieur le président, qu'un oléoduc peut continuer de contrevenir à la Loi sur les parcs et devenir un moindre mal, une solution de « C'est mieux que rien ! ».

Quand le directeur du parc national d'Oka prétend qu'il doit gérer ce parc avec tous les autres intervenants en pensant que lui et ses collaborateurs ne peuvent pas vivre dans une bulle, quand les autres intervenants endossent cette philosophie de gérance et de développement, il est évident que tout ce beau monde erre. Au contraire, ils vivent, dans les faits, dans une bulle et ils se doivent d'y vivre. Je m'explique.

Dans les faits, il est reconnu que tout ce beau monde-là, au niveau gouvernemental, travaille en vase clos. On se parle très peu, sinon pas du tout d'un ministère à l'autre. Chacun fait sa petite affaire et n'ose jamais se mêler de ce qui ne le regarde pas directement, pour lequel il n'est pas interpellé directement. On considère que l'on a suffisamment de boulot comme c'est là sans commencer à s'immiscer dans les affaires des autres, sans questionner d'autres intervenants sur leurs études, sur leurs projets, même s'ils nous concernent. On attend d'être interpellé avant d'agir. Chacun est dans sa bulle et quand on vit dans une bulle, comme dans une maison de verre, on évite de poser des gestes qui pourraient tout au moins fissurer cette bulle ou empoisonner quelque peu l'air de cette bulle.

C'est pourquoi, monsieur le président, le ministère des Ressources naturelles se contente de regarder tout projet qu'à travers son microscope du développement de toutes les richesses naturelles du Québec et de ne répondre qu'à la demande d'autorisation prévue dans la législation ou dans ses règles administratives. Les impacts environnementaux, ce n'est pas son problème. C'est du ressort d'un autre ministère. C'est ainsi qu'il donne le feu vert à un projet minier ou à un oléoduc, et que les promoteurs s'en servent par la suite auprès de politiciens à la vision courte ou auprès de d'autres instances gouvernementales ou municipales pour justifier le bien-fondé de leur projet.

C'est pourquoi, monsieur le président, le ministère des Transports se contente de regarder tout projet qu'à travers son microscope des normes du transport routier. Les impacts environnementaux, ce n'est pas son problème. C'est du ressort d'un autre ministère. C'est ainsi qu'il donne le feu vert à un dragage du Lac des Deux-Montagnes sans avoir étudié toutes les conséquences de son intervention, ou qu'il s'objecte, sans possibilités de discussion ou de compromis, à partir de sa bible du transport routier, à un tracé d'oléoduc plus respectueux de la Loi sur les parcs.

C'est pourquoi, monsieur le président, Faune Québec qui se retrouve dorénavant dans un ministère de développement de nos richesses naturelles et non de préservation de celles-ci, tel un acteur de second plan, un backbencher de la sauvegarde de notre précieuse nature, doit se contenter, encore plus aujourd'hui qu'autrefois, à essayer d'allumer certains feux jaunes et de limiter le plus possible les dégâts. Car ce n'est d'hier et ce n'est certes pas pour demain que ces intervenants n'auront guère ou nullement les moyens financiers pour faire eux-mêmes leurs propres

analyses sur le terrain. Dès lors, si, malgré tout, il y en a un, parmi ces intervenants, qui voudrait allumer des feux rouges, les hauts dirigeants sauront bien le rappeler à l'ordre, lui rappeler son devoir de loyauté envers son employeur qui ne semble pas être le peuple du Québec. En d'autres mots, on lui rappellera qu'il se doit de retourner dans sa bulle et d'y rester sagement.

C'est pourquoi, enfin, monsieur le président, le ministère de l'Environnement, celui sur lequel tous les autres déversent une partie importante de leurs responsabilités du développement harmonieux et durable de notre coin de planète, doit se contenter d'analyses superficielles parce qu'il n'a pas d'autres matériaux que ceux que les différents promoteurs veulent bien lui fournir sur sa demande ou non. Le ministère de l'Environnement est le parent pauvre de notre gouvernement. Il y a déjà plusieurs années, nos politiciens ont décidé, dans leur grande sagesse de visionnaire à très court terme, celui d'une élection, de vider le coffre à outils de nos intervenants parce que cela coûtait trop cher. Ils ont eu l'idée de génie de transférer les coûts des études des impacts environnementaux aux promoteurs des différents projets en leur imposant de faire eux-mêmes leurs propres études pour en faire cadeau par la suite au ministère. Très peu de gens accordent une crédibilité à ces études intéressées, non pas que les promoteurs mentent, mais ils ne sont pas obligés de répondre aux questions qui ne leur sont pas posées. Donc, comme les intervenants du ministère de l'Environnement n'ont pas les mêmes moyens financiers que les entrepreneurs pour vérifier si leurs études sont exactes et complètes, et comme ils ont plusieurs projets à analyser, ils ont tendance à recommander sans analyse pointue des certificats d'autorisation en espérant que les impacts environnementaux seront minimes. Avec les moyens du bord, ils ne peuvent guère faire mieux. Pourquoi, pas un seul politicien, pas un seul ministre de l'Environnement n'a eu l'idée, pourtant trop simple, de s'occuper des études d'impacts environnementaux et de refiler leurs coûts aux promoteurs concernés ? Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué et qu'on peut s'en laver les mains ? N'est-ce pas ce qu'on reproche trop souvent aux politiciens, de génération en génération ?

Monsieur le président, si, dans la construction d'un édifice quelconque, les différents intervenants d'un chantier, de l'architecte à l'ouvrier, se parlaient aussi peu et travaillaient ainsi chacun dans leur propre bulle et avec un manque aussi flagrant de ressources financières, il y aurait lieu de s'inquiéter de l'avenir de ces édifices. Dans la construction de l'édifice qu'est le Québec, ne faudrait-il pas s'inquiéter sans plus tarder du manque de dialogue et de ressources de nos différents intervenants gouvernementaux ? L'édifice du Québec n'est-il qu'une simple cabane dans un arbre ou de la génération du achetez, jetez? Travaillons-nous que pour aujourd'hui ou ne devons-nous pas travailler pour l'héritage à laisser aux nombreuses générations à venir ?

« On ne peut pas vivre dans une bulle. » Au contraire, tous ces intervenants très importants pour l'avenir environnemental de notre Québec vivent quotidiennement ou la plupart du temps dans leur bulle. Et ils se doivent d'y vivre à plus forte raison quand c'est d'un parc national dont il est question. Mais entendons-nous bien, la bulle se doit d'être le parc lui-même et c'est dans cette bulle et dans aucune autre que tous les intervenants, je dis bien tous les intervenants, se doivent de travailler main dans la main pour protéger à tout prix l'intégralité de leur bulle, l'intégralité de notre parc d'Oka, en ce qui nous concerne. Un parc national doit être un sanctuaire, une bulle si précieuse que les compromis d'accommodation sont totalement inacceptables.

Je vous demande donc, monsieur le président, de recommander au ministre de l'Environnement du Québec :

1. d'interdire la présence future de l'oléoduc de Pipelines Trans-Nord inc dans le parc national d'Oka compte tenu de la Loi sur les parcs et du principe premier que tout parc national doit être un sanctuaire de notre nature où les compromis ne peuvent y trouver place;
2. d'obliger le promoteur à trouver des alternatives à l'extérieur du parc national d'Oka;
3. d'amener ses confrères et consœurs des autres ministères à plus de travail conjoint face à un objectif commun;
4. d'inviter, entre autres, le ministère des Transports a étudié ce projet non seulement à travers sa bible du transport routier, mais davantage dans un devoir d'harmonisation avec les objectifs des autres ministères et plus particulièrement, celui de l'Environnement et des Parcs;
5. de travailler dans une optique de faisabilité plutôt que de facilité de réalisation.

Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie le ministre de l'Environnement du Québec d'avoir permis aux citoyens d'avoir droit de parole sur ce projet. Je suis convaincu que tout projet qui passe non seulement sous la loupe ou le microscope des intervenants gouvernementaux, mais aussi sous la loupe des citoyens du Québec, ne peut qu'en ressortir grand, amélioré et davantage porteur d'avenir, s'il a raison d'être évidemment, et à la condition, naturellement, qu'un ministre ne fasse pas de telles audiences qu'une simple entreprise de relations publiques pour se donner un faux panache. Soit dit en terminant, les citoyens d'Oka attendent toujours que le ministre de l'Environnement en fasse autant avec le projet minier à Oka.

Merci, monsieur le président !

Pierre Lauzon
Citoyen d'Oka
Le 5 octobre 2004